

COVID-19

## CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver  
très régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir  
à usage unique  
et le jeter



Saluer  
sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000  
(appel gratuit)



UP - RCS Numéro 640 044 366 - Réalisation UP - 04/2017

## GUIDE PRATIQUE

### Comment utiliser vos titres Chèque de Services ?

Nous espérons que cette aide vous apportera un maximum de soutien.



Pour faire face à la réduction drastique des ressources des personnes sans domicile du fait de l'épidémie du covid-19, le Gouvernement a décidé de mettre en place une distribution de chèques de services.

Ce sont ainsi plus de 60 000 personnes qui pourront accéder, via ces chèques de services, à des produits alimentaires et des produits d'hygiène pendant la durée de la crise.

#### CHÈQUE DE SERVICES EST UN MOYEN DE PAIEMENT OFFRANT :

- Une réponse aux besoins d'autonomie et d'économie,
- Un réseau d'acceptation large et varié,
- Un pouvoir d'achat valorisant et facile à utiliser.



La liste des partenaires affiliés est consultable sur le site [www.chequedeservices.fr](http://www.chequedeservices.fr), rubrique 'Le réseau Chèque de Services'

Pour toute information complémentaire : [chequedeservices.fr](http://chequedeservices.fr)

LE CHÈQUE DE SERVICES est un TITRE SPÉCIAL DE PAIEMENT destiné à l'achat de biens et services de première nécessité.

Le chèque

**Domaine d'application**  
Types de biens et services que vous pouvez acquérir avec votre Chèque de Services

**Montant**  
Valeur unitaire de votre Chèque de Services

**Validité**  
La date de fin de validité est mentionnée sur chaque chèque

**Numéro de suivi**  
Ce numéro permet de réaliser les identifications et les traitements nécessaires



#### DURÉE DE VALIDITÉ

Votre Chèque de Services est valable jusqu'au **31 mai 2020**.



#### UTILISATION

Aucune monnaie ne sera rendue sur le montant de votre Chèque de Services, pensez-y en l'utilisant ! Vous pouvez payer avec autant de chèques que vous le souhaitez.